

Compte rendu du CTL du 24 mai 2016

Propos liminaire :

En propos liminaire, SOLIDAIRES Finances Publiques a rappelé en le dénonçant le contexte social du pays (Loi travail, passage en force à l'aide du 49.3), en soulignant que ces régressions ne sont pas sans rappeler la méthode utilisée par le gouvernement pour imposer les réformes PPCR, contre l'opposition d'une majorité d'organisations syndicales représentatives. Une fois de plus, nous avons réaffirmé nos exigences en défense des agents de la DGFIP : arrêt des suppressions d'emplois, moratoire sur les restructurations, plan de promotion à la hauteur des enjeux, pour ne citer que les urgences les plus criantes.

En réponse, le Président ne s'est pas prononcé sur nos analyses et nos revendications nous renvoyant aux réponses du Directeur Général et du Ministre.

Le DISI est un agent de la DGFIP et comme tel il a une opinion sur la situation catastrophique de la DGFIP. Son devoir est de défendre ses agents face aux autorités de tutelle.

Ce CTL avait pour ordre du jour :

- Vote sur les procès-verbaux des réunions antérieures
- Bilan d'activité 2015 (pour information)
- Bilan de la Formation professionnelle 2015 (pour information)
- Nouvelles missions dans les établissements de la DISI (vote)
- Questions diverses

PV des réunions antérieures

les PV soumis au vote ont été adoptés à l'unanimité

Bilan d'activité 2015

Ce document de 35 pages est censé refléter l'activité de la DISI sous tous ses aspects (les ressources humaines, les moyens budgétaires, les différentes missions des établissements de la DISI). Ce rapport est transmis à la DG par le Directeur local.

→ Situation des emplois

La DISI a présenté son rapport d'activité pour l'année dernière, qui a été l'objet de controverses marquées. Sur la question des emplois, vos représentants ont ainsi rappelé les règles de gestion relatives aux apprentis recrutés afin d'être correctement formés par nos services, et non utilisés pour bonifier les emplois temps pleins considérés comme disponibles.

Plus largement, sur l'ensemble des ESI de notre direction, ce sont 19 postes qui demeurent vacants au 31/12/2015, à mettre en perspective avec la dizaine de suppressions de postes annoncées lors du dernier CTL emploi.

La DISI se défend de cette réalité en arguant que sur les postes vacants, notre direction subirait les conséquences des mouvements, mais admet à demi-mot que les départs 2016 ne seront pas compensés, au détriment de services déjà en tension.

SOLIDAIRES Finances Publiques a également demandé que les départs en retraite soient anticipés et pris en compte au mouvement.

→ Moyens budgétaires

Le budget global de la DISI pour 2015 est de 46 361 256€.

La DISI a présenté les travaux immobiliers envisagés en 2016

- Réfection des sols du 1er étage du bâtiment A et 2ème étage du bâtiment C du site de Saint-Hippolyte
- Reprise des cloisons, faux plancher et fenêtres 1er étage du bâtiment C du site de Saint-Hippolyte
- Restructuration de l'alimentation électrique de la salle blanche du site de Saint-Hippolyte
- Mise aux normes du monte-charges du bâtiment A du site de Saint-Hippolyte
- Installation d'un système VRV (climatisation et chauffage) bâtiment A du site de Saint-Hippolyte
- 1ère phase de la rénovation du système de détection incendie du site de Saint-Hippolyte
- Mise en place de RIA supplémentaires sur le site de Meyzieu

→ Concertation

Nous nous sommes étonné du chiffre relativement important des audiences à la demande d'une ou plusieurs organisation syndicale. pour l'année 2015. En réponse la direction considère que toute demande de renseignements auprès de la direction est comptabilisée dans cet indicateur. Notre demande de précision a suscité de la part de la direction une vive réaction. Comment gonfler les statistiques de la concertation.

→ Communication de la Direction

Nous avons demandé les conclusions des audits menés à la DISI (CID 74, audit MRA sur GESPRO, Audit MRA sur les salles blanches de LYON, audit de certification de l'ESI de Meyzieu).

Les organisations syndicales ont été ravies d'apprendre que la BALF directionnelle a reçu 5756 mail en 2015. Comme nous l'avons fait valoir, nous aurions préféré que le site intranet local fournisse une information plus riche sur les différentes missions présentes et à venir dans nos établissements.

A l'exemple d'autres DISI, nous avons demandé qu'une application informatique ouverte aux agents soit mise en place pour gérer les fiches CHS-CT du registre hygiène et sécurité. La DISI se rapprochera des directions possédant ayant leur propre outil de communication.

→ Plateaux d'assistance

Nous avons découvert qu'une expérimentation de communauté WIFIP GESPRO BDRP pour le département de la Seine-Maritime était lancée depuis 2015. l'élargissement de cette communauté sera lancée après instructions de la DG .

Nous avons dénoncé les déséquilibres constatés entre les volumes d'appels reçus par les différents plateaux d'assistance virtuelle. On constate ainsi des écarts allant de 6 à 17 appels par jour selon les services concernés.

→ Hébergement

A la demande des OS, la Direction a confirmé la fermeture en novembre 2016 de la salle d'hébergement Vivier Merle, dans le cadre du plan de rationalisation des capacités d'hébergement de la DGFIP.

→ Editique Meyzieu

SOLIDAIRES Finances Publiques a formulé les lourdes inquiétudes qui se font jour depuis quelque temps déjà suite aux multiples départs des cadres techniques de l'ESI Meyzieu. La seule réponse donnée a été d'attendre les mouvements de sortie d'école.

→ ESI Dijon

Concernant l'activité de l'ESI de Dijon, les organisations syndicales ont regretté l'absence d'attribution de nouvelles missions à l'établissement de DIJON, ainsi que les conditions de transfert partiel des nouvelles missions d'Intex.

→ ESI Lumière

Suite à la réinternalisation des compétences informatiques de la DGFIP et au départ des prestataires externes, Nous avons alerté la Direction sur la charge de travail supplémentaire pesant sur les services, et notamment sur l'équipe MSN.

Bilan 2015 Formation professionnelle

Pour les formations reçues l'année dernière, la DISI se félicite du budget en hausse en 2015 par rapport à l'exercice 2014, et affirme qu'un seul agent arrivé en cours d'année 2015 présente un parcours d'exclu de la formation. Ces réussites sont toutefois à nuancer si on considère que les pseudo formations FDD en ligne ont été comptabilisé pour l'ensemble des agents de la Direction. Nous avons rappeler notre opposition à la e-formation.

Vos représentants ont également demandé une information plus détaillée sur la présentation des formations dispensées, afin de pouvoir connaître les populations d'agents concernées par établissement ou par qualification. Sans explication, cette demande a été brutalement refusée au motif qu'elle ne nous (vous) était d'aucune utilité et qu'elle occasionnait des travaux trop importants pour les services gestionnaires. Pour rappel, à propos de la réforme en cours sur la mutualisation de la fonction formation professionnelle au niveau de la DISI Sud-Ouest, la Direction Générale affiche entre autres ambitions une «meilleure connaissance des parcours spécifiques des informaticiens » (fiche GT national à venir le 31 mai).

Missions Nouvelles

→ Point sur l'application PAYSAGE

La Direction a annoncé à vos représentants l'attribution de la maintenance applicative du projet PAYSAGE à l'ESI de Grenoble, décision qui offre une pérennité des missions liées à la paye sur l'établissement ainsi qu'une vision à moyen et long terme aux agents. D'après la direction, les plans de formation attendus et mis en œuvre sont également à la hauteur des attentes, et l'établissement bénéficie de l'arrivée d'agents supplémentaires en nombre suffisant. Malgré les doutes exprimés sur les calendriers annoncés pour la migration finale de l'application PAY en Java, nous ne pouvons que nous féliciter de ces évolutions. Nous restons cependant vigilants sur l'articulation de ces missions avec le projet de retenue à la source, qui ne manquera pas de compliquer la donne.

les représentants du personnel se sont abstenus sur ce vote en l'absence d'éléments suffisants sur le calendrier et les moyens en personnel qualifié pour répondre à cette nouvelle mission.

→ Application HERMES

les missions d'INTEX et d'exploitation applicative de cette application a été attribuée à l'ESI de DIJON
La fiche présentée est imprécise sur le calendrier, sur le nombre d'emplois, sur les formations nécessaires, sur les horaires de travail pour répondre au besoin de l'application (8h-19h).

Les explications données en séance n'ont pas permis de répondre à nos questions.

SOLIDAIRES Finances Publiques n'a pas participé au vote en l'absence d'informations précises sur cette nouvelle mission.

→ Application ASPASIE

Comme pour la fiche HERMES les informations contenues dans cette fiche étaient incomplètes voire erronées. Un représentant du personnel de l'ESI de DIJON nous a informé du choix de la DG de faire un retour arrière sur la mise en place de cette nouvelle version de l'application. Cet élément aurait du être communiqué par la DISI.

SOLIDAIRES Finances Publiques n'a pas participé au vote en l'absence d'informations précises sur cette nouvelle mission.

Les agents ne peuvent accepter que la DG n'attribue des missions à des ESI alors qu'aucune information précise et qu'aucun calendrier réel ne soit prévu pour les moyens humains, les formations nécessaires, les horaires de travail. Le flou des dossiers dénote le peu de respect que la DG a pour ses agents.

Questions Diverses

SOLIDAIRES Finances Publiques a demandé à la direction si elle avait étudié les conséquences sur l'organisation de certains services suite aux projets de mouvements de mutation. le DISI attend les mouvements définitifs pour prendre une décision. Les mouvements définitifs étant prévu fin juin et les CAP de mouvements locaux étant prévues en Juillet, le temps de réflexion semble bien court. Les agents attendent plus d'informations pour pouvoir faire des demandes de mutation locales.

Nous avons interpellé la direction sur la suite de l'expérimentation menée par la DG sur les services Budget et Formation. Pour le Budget 3 DISI basculeront dans le nouveau système en 2016. Pour les 3 autres restantes, dont la DISI RAEB, ce sera en 2017. La DISI attend des instructions de la DG sur les modalités de mise en œuvre. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un CTL à l'automne. En ce qui concerne la Formation l'expérimentation se poursuit entre 2 DISI, il n'y a pas de calendrier fixé pour une généralisation.

La direction ne nous a donné aucune information sur la justification des horaires d'ouverture de la terrasse de la cafétéria du site de Saint Hippolyte. Est ce une sanction et pourquoi ?
Les agents attendent plus de considération et moins de suspicion.

Nous avons appris en séance la date du prochain CTL (6 Juillet)

Les élus du personnel et les agents méritent plus de respect de la part de notre direction. Notre exaspération face à une administration sourde à nos revendications conduit à un climat délétère . Nous ne pouvons accepter le silence de la direction sur des sujets de vie quotidienne. Ce n'est pas notre conception du dialogue social.

La séance a été levée à 17h30